

Solidarité

On s'entraide entre voisins, dans le quartier des Bords-de-Loire à Nevers

Publié le 27/04/2019 à 14h00



Un petit coup de main dans sa parcelle de jardin, pourquoi pas entre voisins avec Faire compagnie. © Christophe MASSON

L'équipe du centre social Accords de Loire s'inscrit dans le dispositif Faire compagnie. Un cours de cuisine, des courses à faire, un covoiturage, partager un café... C'est tout simple. Entre voisins, on n'hésite pas à se donner un petit coup de main.

Porté par le centre social de Lormes, qui a lancé ce dispositif solidaire en octobre 2014, (il est désormais géré par le centre intercommunal des Portes du Morvan pour une dizaine de communes autour de Lormes), Faire compagnie s'exporte à l'ensemble du département.

A lire aussi : [Le réseau Faire compagnie lancé pour lutter contre l'isolement](#)

L'équipe du centre social Accords de Loire est la première à tenter l'aventure, sans obligation aucune d'être adhérent à la structure. La recette, qui fonctionne bien sur un territoire rural, va donc être reproduite à l'échelle d'un quartier urbain.

A lire aussi : [Le dispositif Faire compagnie étendu à l'ensemble du département](#)

Lors d'une réunion de présentation, salle des Bords-de-Loire, Nicolas Wiorogorski, référent du dispositif au centre intercommunal des Portes du Morvan, a pu donner toutes les explications nécessaires à la vingtaine de personnes présentes, dont les tous premiers voisins actifs. « Si on a un peu de temps, il suffit de se dire : "Je peux aider mon voisin à monter ses courses ou donner un cours de français à une collégienne pour l'aide aux devoirs." Entre voisins, on peut se rendre service. La solidarité, on en a tous en nous et on ne sait plus comment la mettre en avant. »

“ On a tous des compétences. On a tous quelque chose à partager même si c'est juste un café. ”

Le jeune homme se veut rassurant. Pas de crainte ou de frein à avoir, tout est cadré par l'équipe du centre social. Entre les demandeurs et les voisins actifs, tout le monde est identifié. « Pas question d'envoyer un ou une inconnu(e) chez une mamie », relève le référent. Tout le monde peut se lancer. « On a tous des compétences. On a tous quelque chose à partager même si c'est juste un café ».

Avant de passer la parole à Fabienne Duverne, la référente seniors au centre social Accords de Loire, qui va donc prendre en charge Faire compagnie, Nicolas Wiorogorski, juge bon de rajouter cette précision sur le visage des Bords-de-Loire. « Ici, on rencontre une mixité sociale, avec de nombreuses nationalités représentées. C'est un plus ». Il insiste aussi sur une idée à balayer : « Le centre social est fait pour tous les publics et pas seulement pour les personnes en difficultés comme on peut l'entendre. »

« Ce n'est pas seulement pour les adhérents du centre social mais pour tous les habitants du quartier, et pas uniquement les seniors », précise Fabienne Duverne.

Maintenant, il suffit de mettre en relation l'offre et la demande. Pour ce faire, Fabienne Duverne se tiendra à la disposition des habitants. Une permanence, dès lundi 29 avril (tous les lundis après-midi, de 14 h à 16 h), est organisée.

Centre social Accords de Loire. 36 rue Bernard-Palissy à Nevers : 03.86.61.09.65 ; accordsdeloire@orange.fr.

Gwénola Champalaune

NEVERS CONSOMMATION SOCIAL VIE ASSOCIATIVE